

PRESENTS : Joseph THEBAULT, Maire, Régine LEFEUVRE, Jean-Paul RONSIN (jusqu'à 20h10 et à partir de 21h15), Elisabeth ABADIE, Michel HALOUX, Sébastien GOUDARD, Adjoint, Raymond BLOUET, Jean RONSIN, Agnès GODREUIL, Chrystel CAULET, Mylène MENARD, Mélynda HASSOUNA, Caroline COPPENS, Nicolas VOLLE, Flavie ANNE, Mathieu LEVILLAIN, Christine PERTUISEL, Fabien GRIGNON, Pierre PIRON.

EXCUSÉS et **PROCURATIONS**: Jean-Paul RONSIN à Jean RONSIN (de 20h10 à 21h10), Béatrice GAYVRAMA à Michel HALOUX, Nicolas AUBIN à Sébastien GOUDARD, Sophie RABORY à Elisabeth ABADIE, Annick VIVIEN à Joseph THEBAULT, Francine RABINIAUX à Régine LEFEUVRE, Mylène MENARD à Chrystel CAULET, Mélynda HASSOUNA à Fabien GRIGNON, Mathias JOLY à David LE LARGE, Jonas HOMO.

Secrétaire de séance : Sébastien GOUDARD.

A défaut de précision, les délibérations sont votées à l'unanimité.

PROCES-VERBAL du 22 janvier 2024 : arrêté.

URBANISME (Joseph THEBAULT, Maire)

Bastille : permis d'aménager modificatif

Pour le lotissement communale de la Bastille, le conseil municipal décide de déposer un 4ème permis d'aménager modificatif, qui portera sur :

- la réduction de la taille du lot Espacil / maison Helena,
- la transformation des 4 lots G9 à G12 en 3 lots,
- la rectification du périmètre ; côté rue de la Bastille,
- l'identification d'un lot sur le parking (transfert du multi-accueil)

Bastille : Promesse et Vente du lot G2

Le conseil municipal valide la promesse du lot G2 de 251 m² du lotissement de la Bastille au prix de 62 750€ TTC. Il charge Monsieur le Maire de signer l'acte de vente quand les conditions suspensives auront été réalisées.

Droit de Préemption Urbain

Renonciation à exercer le Droit de Préemption Urbain sur la cession au 22 rue de Dinan (151 m²).

RESSOURCES HUMAINES - FINANCES

Modification de Durées d'emplois

Le conseil municipal augmente la durée de 3 emplois à temps non complet au 1er mars. Les 2 emplois d'adjoint du patrimoine (médiathèque) passent de 32h00 à 35h00. Un emploi d'agent de maîtrise passe de 32h00 à 33,5h.

Admission en non-valeur

Le conseil municipal admet en non-valeur un montant de 458,87 €, suite à un jugement de surendettement.

ENFANCE - EDUCATION

APPEL à PROJET -CAF : ateliers parentalité

Dans le prolongement des actions « parentalité » déjà mises en œuvre dans le cadre de la CTG, le conseil municipal sollicite un financement de la CAF pour deux ateliers parentalité prévus en juin et septembre (coût de 915 €). La subvention sera demandée au taux maximum de 80 % ; soit un montant de 732 €.

INFORMATIONS

- Fermeture et reprises de commerces
 - Projet d'ouverture d'une micro-crèche privé rue de Rennes
 - Statistiques des interventions de la gendarmerie sur la commune
 - Vandalisme : feux de poubelle
 - lancement de comptages routiers par la Département
 - Déploiement d'une nouvelle installation téléphonique IP dans les bâtiments communaux
 - Blavon : pêche gratuite pour les moins de 14 ans avec une carte gratuite en main
 - Programme des animations de l'Effet Numérique lancé par Montfort Communauté ; jusqu'au 27 avril
 - Programmation d'ateliers « Terre de jeux » avec le passage d'une caravane itinérante qui s'arrêtera à Bédée
 - Jean-Paul RONSIN, Adjoint en charge de la voirie et des affaires rurales, intervient sur le malaise profond que vivent les agriculteurs depuis longtemps. Il considère important de sensibiliser les consommateurs.
 - Agenda des prochaines réunions
- Séance levée à 21h55